



ADEPALE

Paris, le 11 mai 2023

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION NE DOIT PAS SERVIR DE PRÉTEXTE À LA GRANDE DISTRIBUTION POUR RENFORCER LA PRESSION SUR LES PME ET ETI FRANÇAISES DE L'ALIMENTATION

Alors que le Gouvernement avait demandé dans un courrier aux grands industriels de réouvrir les négociations commerciales, l'ADEPALE révèle que les acteurs de la grande distribution réclament des baisses de tarifs aux PME et ETI françaises, en contradiction complète avec l'esprit du pacte de solidarité commerciale signé à l'automne dernier sous l'égide de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

L'enquête menée auprès des adhérents de l'ADEPALE, association des PME et ETI de l'alimentation, souligne que depuis la fin des négociations commerciales le 1^{er} mars, 95% des ETI et plus de 50% des PME ont reçu, sans aucun discernement, des demandes de renégociation de la part des distributeurs. Des agissements qui s'inscrivent en totale contradiction avec les déclarations de presse de ces mêmes distributeurs se défendant de relancer des négociations commerciales avec les PME et les ETI.

Pourtant, tous les dispositifs juridiques existent dans la loi Egalim2, à travers les clauses de révision et de renégociations, pour permettre de prendre en compte, à la hausse comme à la baisse, les variations de coûts des matières premières agricoles ou non agricoles.

Rappelons qu'il y a moins de deux mois, le Gouvernement annonçait un plan de soutien aux PME et ETI des industries agroalimentaires pour faire face au mur d'investissement qu'implique la transition énergétique et environnementale. La situation de nos entreprises, et la faiblesse structurelle de leurs marges n'ont pas miraculeusement évolué en 2 mois. L'empressement de la grande distribution à exiger sans discernement des baisses de tarifs aux PME et ETI est donc particulièrement irresponsable.

Enfin, contrairement aux déclarations alarmistes, les adhérents de l'ADEPALE ne constatent pas d'effondrement des volumes de vente par rapport à 2019 contrairement à ce que les acteurs de la distribution déclarent ces dernières semaines.

La course à la baisse des prix, relancée par le contexte inflationniste, ne peut se faire au détriment du maillon agricole et de notre tissu de PME et ETI industrielles qui soutiennent notre souveraineté alimentaire.

L'ADEPALE appelle les acteurs de la distribution à la responsabilité.

Jérôme Foucault, président de l'ADEPALE, précise : « *Malgré les propos répétés sur les plateaux de télévision, la réalité est que la grande distribution continue de fragiliser encore plus nos PME et nos ETI de l'alimentation dans la période de grande faiblesse qu'a reconnu le Gouvernement avec un plan de soutien historique lors du Salon de l'Agriculture. Nous demandons au Gouvernement de poursuivre et renforcer son action en faveur de la souveraineté alimentaire et de la protection des PME et ETI, victimes d'un rapport de force structurellement déséquilibré avec la distribution* ».

À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.

Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

www.adepale.org

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de l'ADEPALE
vous remercient de votre attention.
Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr